MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Les candidats de Vienne Avenir vous proposent un projet pour réussir la Vienne de demain, la Vienne qui gagne ! Dans la continuité des 14 priorités 2015-2021, il va se concentrer sur 4 grands axes répondant aux priorités des habitants de la Vienne. Naturellement, il prend en compte la crise sanitaire et économique liée à la pandémie et propose une relance forte et orientée de tous les secteurs d'activité touchés, tout en prenant soin des personnes en difficulté.

Les grands axes du projet:



Santé Solidarité

Retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA (Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée) / Autonomie des personnes âgées et en situation de handicap / Plan « Bien Vieillir » dans la Vienne / Enfance - Famille / Plan Santé (Vaccination)

Climat - Environnement 分

environnementale (énergie positive) / Circuits courts avec Agrilocal86 / Zéro Plan SEVE / Développement des ENS / Plan Vélo-Rando / Isolation des collèges bâtiments du Département / Collège Mirebeau à haute qualité Gaspi dans les collèges / Réduction Bilan carbone du Département

Avenir Jeunesse 分

Territoire 100% numérique / Pôle Numérique Educatif / Internat d'Excellence / Accès à l'emploi des jeunes / Diffusion culturelle - découverte du patrimoine Plan Jeunesse / Plan Sport 2024

Attractivité Infrastructures Investissement Î

 Petites Villes de Demain / Fibre - Téléphonie /Routes (N147/149 - RN 347) / Aéroport / Plan Tourisme / Grands projets (Arena, Futuroscope 2, Plan Collèges (1 nouveau collège + 1 collège reconstruit + 2 collèges réhabilités) / Aides aux communes ACTIV (avec ambition environnementale) Historial...) / Plan Habitat/Logement



Marie-Renée

Jean-Pierre MELON Remptaçants: Annie LAGRANGE



MAJORITÉ DÉPARTEMENT



Annie LAGRANGE François BOCK Marie-Renée DESROSES Jean-Pierre MELON

- Marie-Renée DESROSES, Maire de Civaux, Vice-présidente de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe
- Jean-Pierre MELON, Conseiller municipal de l'Isle-Jourdain
- Annie LAGRANGE, Conseillère municipale de Lussac-Les-Châteaux, Vice-présidente du CCAS de Lussac-Les-Châteaux

Une équipe, des engagements

Dimanche 20 juin, vous élirez vos représentants au Conseil départemental.

C'est un enjeu local majeur. En effet, le Conseil départemental représente un filet de sécurité, une protection indispensable !

Il accompagne les habitants de la Vienne, dont ceux du canton de Lussac-les-Châteaux, tout au long de leur vie, depuis la naissance jusqu'à un âge avancé. La Majorité départementale se bat ainsi pour maintenir des services publics de qualité, développer de nouveaux services répondant à de réels besoins, et investir dans des équipements qui préparent l'avenir, en ayant le souci d'une gestion rigoureuse et d'une fiscalité maîtrisée: un euro dépense doit être un euro utile. Notre canton doit rester au sein de la majorité départementale qui travaille, qui agit, qui écoute.

Avec Jean-Pierre MELON et Annie LAGRANGE, nous formons une équipe qui mettra son dynamisme et son expérience à votre service. Nous mettrons toute notre énergie à détendre notre territoire, à encourager vos initiatives et soutenir vos projets.

François BOCK Marie-Renée DESROSES



Votez le 20 juin pour la Vienne qui gagne l